



À l'extérieur du Canada :
1,7 million \$

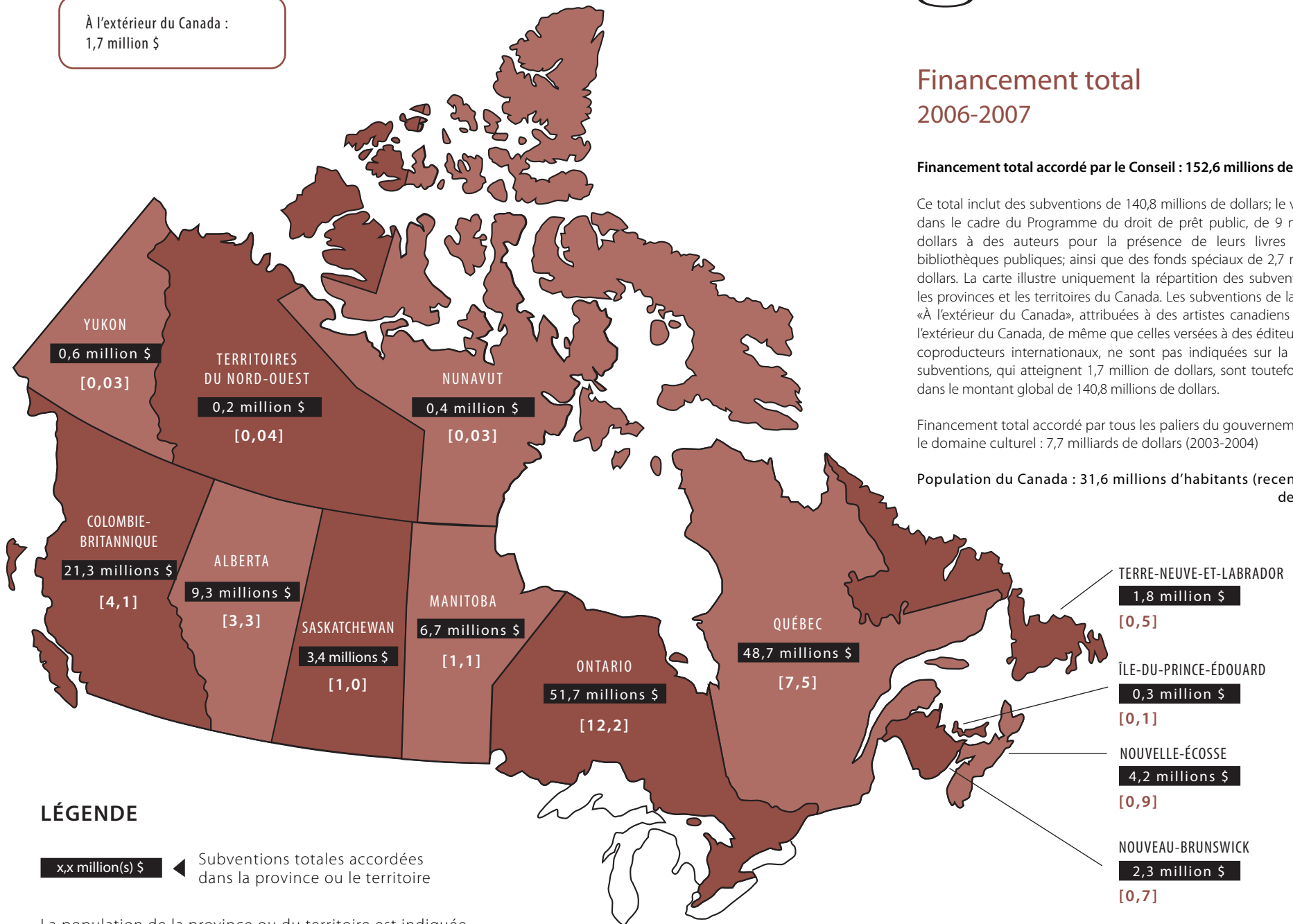
Financement total 2006-2007

Financement total accordé par le Conseil : 152,6 millions de dollars

Ce total inclut des subventions de 140,8 millions de dollars; le versement, dans le cadre du Programme du droit de prêt public, de 9 millions de dollars à des auteurs pour la présence de leurs livres dans des bibliothèques publiques; ainsi que des fonds spéciaux de 2,7 millions de dollars. La carte illustre uniquement la répartition des subventions dans les provinces et les territoires du Canada. Les subventions de la catégorie «À l'extérieur du Canada», attribuées à des artistes canadiens résidant à l'extérieur du Canada, de même que celles versées à des éditeurs et à des coproducteurs internationaux, ne sont pas indiquées sur la carte. Ces subventions, qui atteignent 1,7 million de dollars, sont toutefois incluses dans le montant global de 140,8 millions de dollars.

Financement total accordé par tous les paliers du gouvernement dans le domaine culturel : 7,7 milliards de dollars (2003-2004)

Population du Canada : 31,6 millions d'habitants (recensement de 2006)



LÉGENDE

x,x million(s) \$

◀ Subventions totales accordées dans la province ou le territoire

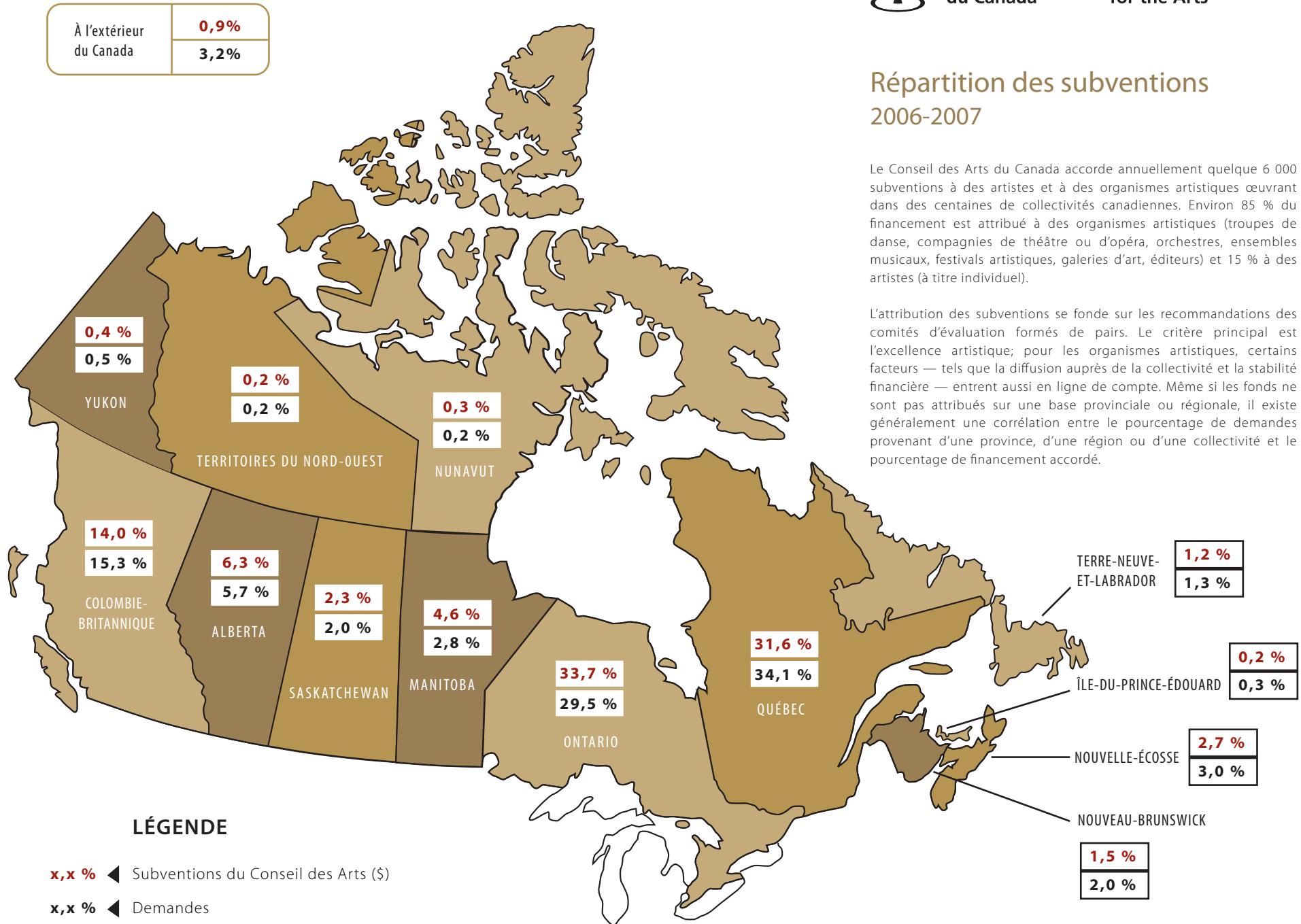
La population de la province ou du territoire est indiquée entre crochets (en millions d'habitants)



Répartition des subventions 2006-2007

Le Conseil des Arts du Canada accorde annuellement quelque 6 000 subventions à des artistes et à des organismes artistiques œuvrant dans des centaines de collectivités canadiennes. Environ 85 % du financement est attribué à des organismes artistiques (troupes de danse, compagnies de théâtre ou d'opéra, orchestres, ensembles musicaux, festivals artistiques, galeries d'art, éditeurs) et 15 % à des artistes (à titre individuel).

L'attribution des subventions se fonde sur les recommandations des comités d'évaluation formés de pairs. Le critère principal est l'excellence artistique; pour les organismes artistiques, certains facteurs — tels que la diffusion auprès de la collectivité et la stabilité financière — entrent aussi en ligne de compte. Même si les fonds ne sont pas attribués sur une base provinciale ou régionale, il existe généralement une corrélation entre le pourcentage de demandes provenant d'une province, d'une région ou d'une collectivité et le pourcentage de financement accordé.





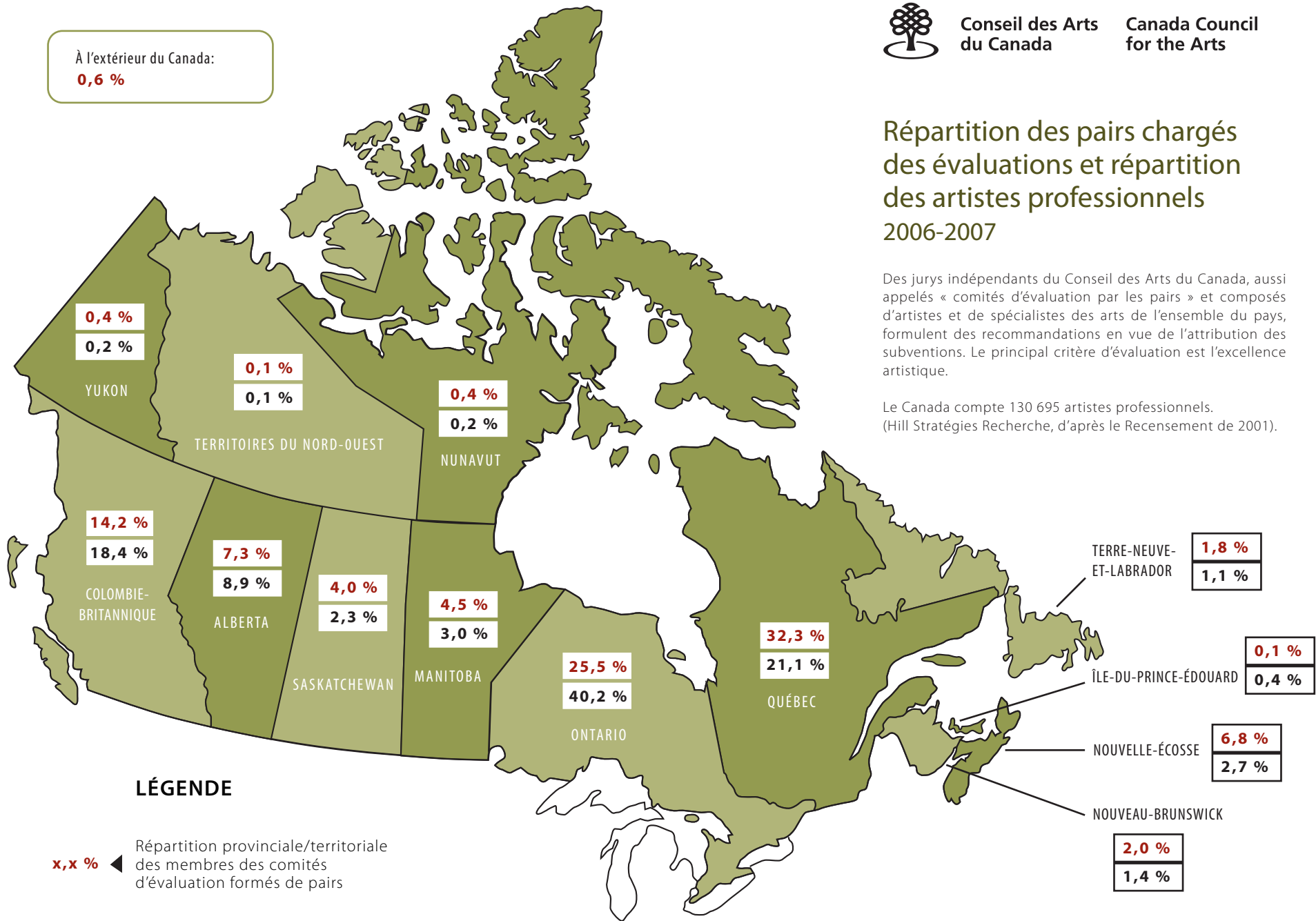
Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Répartition des pairs chargés des évaluations et répartition des artistes professionnels 2006-2007

Des jurys indépendants du Conseil des Arts du Canada, aussi appelés « comités d'évaluation par les pairs » et composés d'artistes et de spécialistes des arts de l'ensemble du pays, formulent des recommandations en vue de l'attribution des subventions. Le principal critère d'évaluation est l'excellence artistique.

Le Canada compte 130 695 artistes professionnels.
(Hill Stratégies Recherche, d'après le Recensement de 2001).



LÉGENDE

x,x % ◀ Répartition provinciale/territoriale
des membres des comités
d'évaluation formés de pairs

x,x % ◀ Répartition provinciale/territoriale
des artistes professionnels au Canada



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commission du droit de prêt public 2006-2007

Montant total distribué : 9 062 476 \$

Nombre total d'auteurs ayant reçu un paiement : 15 417

La Commission du droit de prêt public distribue annuellement des paiements aux auteurs canadiens pour la présence de leurs livres dans des bibliothèques publiques canadiennes. Le montant total inclut les 307 814 \$ distribués à 504 auteurs canadiens vivant à l'extérieur du Canada. La carte illustre uniquement la répartition des paiements et des auteurs dans les provinces et les territoires du Canada.

